



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB - 19.06.2020

Numéro de publication: KK02-0000012256

Canton: NE

Entité de publication:

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier
4, 2053 Cernier

Publication de faillite/appeal aux créanciers Tomorrow's Quilts S.à.r.l. en liquidation

Débiteurs:

Tomorrow's Quilts S.à.r.l. en liquidation

CHE-103.356.089

avenue de la Gare 2

2013 Colombier NE

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 23.04.2020

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Fin du délai: 19.07.2020

Point de contact:

Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:

But : achat et vente avec importation et exportation de tissus pour patchwork, de fournitures informatiques, et autres ac-

tivités analogues.

Réalisation anticipée, vente de gré à gré, article 255a ch. 2 LP:

L'office soussigné a reçu une offre de CHF 9'000.00 pour l'acquisition de gré à gré du fonds de commerce, notamment de tissus, boutons, fat quarters, fils, machines à coudre, mobilier d'aménagement. Cette offre a retenu notre attention car elle permet de réduire les prétentions du bailleur et est sans frais pour la masse. De plus, il est hautement improbable qu'une réalisation par voie d'enchères publiques puisse donner un résultat plus favorable vu la nature de la marchandise. Un délai de 10 JOURS (dix jours) dès la présente publication est imparti aux créanciers et à tout tiers intéressé pour adresser à l'office soussigné une offre supérieure à celle reçue. Si aucune offre supérieure ne parvient à l'office soussigné dans le délai ci-dessus et si la majorité des créanciers ne s'y oppose pas jusqu'au 29 juin 2020, la vente aura lieu au prix offert.

Biens propriété de tiers :

Les clients de Tomorrow's Quilts Sàrl ayant confié des biens pour réparations, ou autres, dans les locaux de la faillie sont priés de s'annoncer auprès de l'office soussigné dans un délai échéant au 29 juin 2020. Passé cette date et sans réaction, l'office sera libre de disposer de ces biens.